



Transformation d'une sarl en snc

Par **isabelle**, le **27/11/2009** à **11:34**

Bonjour,
J'ai une SARL en sommeil depuis 2 ans et je souhaite acheter un bar-tabac , je voulais utiliser cet argent pour les 33°/° de fond neccesaire car je suis dans l'obligation de me mettre en SNC . Or si je récupère cet argent je suis tenue de payer RDS/CSG et impot sur le revenu ce qui va loudement peser sur le capital pour l'achat .
Y a t-il une autre solution ?
Cordialement
Isabelle

Par **Adonis**, le **27/11/2009** à **12:50**

Bonjour,
Une transformation en SNC est envisageable mais il ne faudra pas oublier d'opter pour l'impôt sur les sociétés dans les statuts !
Bien cordialement
Adonis

Par **isabelle**, le **27/11/2009** à **15:59**

Un grand merci .
Donc , c'est envisageable et l'état ne va pas me piquer tous mes sous en RDS..... , faut il que je prenne un avocat d'affaire ou mon expert comptable peut -il s'en occuper ?
Cordialement
Isabelle

Par **Adonis**, le **27/11/2009** à **19:11**

Bonjour
S'agissant de juridique, je dirais un avocat...
La transformation en SNC suppose

un accord unanime de tous les associés.rnrnL'option pour l'IS est définitive.rnrnBien
cordialementrnrnAdonis